

## Contrat d'objectifs 2015 – 2019 – Tarn

### Nom et adresse de l'établissement

Lycée Bellevue

98 rue du Roc, 81 000 ALBI

### Prénom et nom du chef d'établissement

Maryline MERLE

N° d'établissement : 0810005R

N° de téléphone : 0563488220

Courriel : [0810005R@ac-toulouse.fr](mailto:0810005R@ac-toulouse.fr)

N° de fax : 0569488229

Dernière mise à jour le 26/05/2015 00:00:00

Vu :

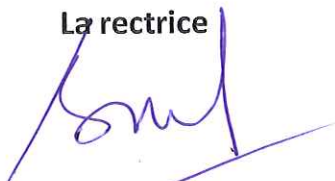
La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

L'article L401-1 du code de l'éducation

Le conseil d'administration réuni le 03/11/2015

L'établissement s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2015-2019.

La rectrice



Hélène Bernard

L'IA-DASEN  
du Tarn



Mireille Vincent

Le chef d'établissement



Maryline Merle

## **Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives**

**Diagnostic sur l'EPLE : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin de formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...**

Le lycée Bellevue est partie intégrante d'une vaste cité scolaire regroupant CPGE, lycée, collège, SEGPA, GRETA et bénéficiant de nombreux équipements (terrains de sport...). L'étendue des espaces constitue un cadre agréable pour travailler, mais représente également des contraintes en terme de surveillance des élèves et d'entretien du parc et des bâtiments vieillissants et usés.

Les efforts entrepris les années précédentes ont permis de réduire les doubléments en fin de seconde (1,9% en juin 2014). Les résultats au baccalauréat sont satisfaisants (93% de réussite en 2013 puis 91% en 2014), et le lycée a une valeur ajoutée constamment positive.

Le public scolaire est au deux tiers féminin, et plus du quart des élèves sont internes. 47% des familles sont issues de PCS favorisées soit un peu plus que la moyenne départementale (41%). Le climat scolaire est bon, et les personnels bien impliqués. L'image de l'établissement est positive, marquée par les enseignements littéraires, linguistiques et artistiques. Le pôle scientifique également très important a besoin d'être mis en valeur.

Des conventions doivent être prochainement signées entre le lycée et le CUFR Champollion ainsi que les universités Paul Sabatier, Jean Jaurès et Toulouse Capitole qui prévoient notamment la double inscription de nos élèves de CPGE, ainsi que les modalités d'échanges et d'accès à des services universitaires pour nos élèves et nos professeurs.

### **Points forts :**

- Une situation géographique et des espaces verts agréables et facilitant certaines activités (équipement EPS, proximité des structures culturelles favorisant les sorties).
- Un climat scolaire agréable, une bonne implication de tous les personnels ainsi que des élèves.
- Une grande ouverture culturelle (diversité des langues enseignées, séjours linguistiques, activités culturelles, ouverture sur le monde extérieur).

### **Points faibles :**

- La communication est difficile et insuffisante entre les différents acteurs. Cela entraîne un manque de cohérence entre les différentes activités et un manque d'efficacité.
- La vétusté des locaux d'enseignement, et des équipements sanitaires des internats et du complexe sportif pénalise la qualité du travail et le bien-être de tous. La pause méridienne est un moment difficile (attente, stress).

- Eparpillement des forces, absence de projets fédérateurs.
- Manque d'ambition des élèves : 14,9% de demandes de CPGE et 1,6% de demandes d'écoles d'ingénieur en 2014 (comparaison avec la moyenne départementale respectivement 15,5% et 2,9%). L'université, les STS et les préparations aux concours du secteur santé attirent davantage nos élèves.

**Axes de développement :**

- a) Accompagner les élèves dans la construction d'un parcours ambitieux, et lutter contre les inégalités. Permettre aux élèves de donner davantage de sens aux apprentissages.
- b) Améliorer le bien-être de tous au lycée, instaurer un climat favorable à la réussite.
- c) Renforcer la communication au sein de la cité scolaire et l'ensemble des partenaires. Améliorer la cohérence des actions pour une meilleure efficacité pédagogique.

## **Contrat d'objectifs**

### **1<sup>er</sup> levier de progrès :**

#### **Objectif :**

Accompagner les élèves dans la construction d'un parcours ambitieux, et lutter contre les déterminismes. Permettre aux élèves de donner davantage de sens aux apprentissages en les accompagnant dès leur entrée en seconde.

#### **Stratégie de développement :**

- a. Améliorer la liaison collège – lycée pour les élèves mais aussi pour les professeurs (visites croisées).
- b. Faire réfléchir les élèves sur un projet d'orientation
- c. Fluidifier le passage lycée- postbac en impliquant les enseignants et en s'appuyant sur les conventions passées entre le lycée et les établissements d'enseignement supérieur.
- d. Donner de l'ambition en s'appuyant sur les « cordées de la réussite ».
- e. Améliorer la connaissance du supérieur en faisant intervenir nos anciens élèves, mieux informer sur les CPGE et les écoles d'ingénieur.
- f. Mettre en place un dispositif pour prévenir le décrochage scolaire et l'absentéisme : bilan de compétences dès la rentrée, puis accompagnement par une équipe composée de professeurs, CPE, AS, et infirmière.
- g. Développer le tutorat en impliquant les élèves de CPGE et en commençant plus tôt dans l'année.
- h. Mettre en place un suivi des doublants de terminale.
- i. Faciliter l'accès à des lieux de travail : Créer une nouvelle salle d'étude, assouplir et expliciter les règles d'accès au CDI.
- j. Former les enseignants à l'évaluation et au travail sur les compétences.

#### **Résultats attendus :**

En fin de seconde, obtenir 95% de passage en 1<sup>ère</sup> GT.

En fin de terminale, arriver à 15% de demandes de CPGE ou d'écoles d'ingénieur.

Diminuer le nombre d'absences non régularisées par écrit et le nombre d'absences sans excuses valables.

### **2<sup>ème</sup> levier de progrès :**

#### **Objectif :**

Améliorer le bien-être de tous au lycée, instaurer un climat favorable à la réussite.

#### **Stratégie de développement :**

- k. Réfléchir à la réorganisation des locaux. Développer une vision globale de l'établissement et de son environnement prenant en compte les principes du développement durable.
- l. Améliorer la disposition des sanitaires des dortoirs et du complexe sportif.
- m. Réorganisation du temps méridien
- n. Mettre à jour la signalétique de la cité scolaire
- o. Elargir les actions citoyennes et de prévention du CESC.
- p. Travailler en partenariat pour lutter contre les addictions
- q. Rédiger un document contractuel reprenant les règles essentielles du « vouloir vivre ensemble au lycée ». Travailler avec les lycéens à la rédaction d'une charte.
- r. Mobiliser les jeunes pour des projets dans le CVL. Rendre les lycéens en plus grand nombre acteurs du fonctionnement du foyer des lycéens et de l'animation de la MDL.

### **Résultats attendus :**

Améliorer le sentiment de bien être au lycée aussi bien pour les élèves que pour les personnels :

- a) Modernisation effective de nos outils de travail.
- b) Réhabilitation des sanitaires de l'internat et du complexe sportif.
- c) Meilleure application du R.I. par la communauté éducative qui doit entraîner une diminution du nombre de punitions.
- d) Plus grande implication des élèves dans la vie du lycée se concrétisant dans des projets menés à leur terme.

### **3ème levier de progrès :**

#### **Objectif :**

Renforcer la communication au sein de la cité scolaire et l'ensemble des partenaires.  
Améliorer la cohérence des actions pour une meilleure efficacité pédagogique.

#### **Stratégie de développement :**

- s. Mieux utiliser les nouvelles technologies et l'ENT en particulier : harmoniser les pratiques en conseil d'enseignement.
- t. Mieux utiliser pronote : passer à l'appel en ligne, saisir les notes des contrôles au fur et à mesure.
- u. Mettre en place des projets pédagogiques interdisciplinaires
- v. Créer un sentiment d'appartenance au lycée en organisant par exemple : matinée d'intégration par des rencontres sportives en 2<sup>nd</sup>e, exposition de travaux d'élèves en arts plastiques, etc...
- w. Etablir un agenda collaboratif hebdomadaire des activités du lycée.
- x. Equiper d'un ordinateur les salles de classe qui ne le sont pas encore.
- y. Former les personnels au numérique
- z. Développer l'auto-évaluation des élèves grâce au numérique.

**Résultats attendus :**

Obtenir de chacun un plus grand partage de l'information.

Permettre aux parents de s'impliquer davantage dans le suivi de la scolarité (utiliser par exemple l'évaluation du nombre de connexions à l'ENT).

Diminuer le nombre de « télescopage » de divers événements, et les changements de dernière minute.

Utiliser de façon plus importante l'apport du numérique dans la pédagogie.

**Observations éventuelles :**

Cliquez ici pour entrer du texte.

[zone d'édition libre]